stein, avec le corps d'occupation prussien; M. de Beust profita de cette circonstance pour demander à la Prusse quelques troupes, car on n'était pas bien sûr de pouvoir compter sur les soldats saxons. La Prusse accéda à cette demande avec empressement; c'était un premier pas vers l'objet de ses convoitises, l'annexion de la Saxe. Les troupes prussiennes réprimèrent la révolution, chassèrent le gouvernement provisoire qui s'était improvisé aussitôt après la fuite du roi, et l'ordre régna à Dresde, comme dix-huit ans auparavant à Varsovie; M. de Beust dut plus tard, en présence des prétentions croissantes de la Prusse, regretter profondément d'avoir eu recours à ses puissants voisins. Dans le cabinet présidé par Zschinsky, il eut encore le portefeuille des affaires étrangères, joint à celui du ministère des cultes. Il prit la plus grande part à l'alliance dite des Trois rois (mai 1849), consolida l'union de la Saxe avec l'Autriche et déploya une certaine habileté dans toutes les affaires diplomatiques; mais à l'intérieur il se montra réactionnaire acharné et se signala par les restrictions qu'il fit apporter à la liberté de la presse, à la liberté d'association et aux franchises communales. Nommé, en 1853, ministre de l'intérieur, il s'engagea de plus en plus dans cette voie de la répression, surtout lorsque la mort du chef du cabinet Zschinsky lui donna la présidence du ministère.

En 1854, le roi Jean succéda à Frédéric-Auguste II; M. de Beust resta le conseiller en titre du nouveau monarque. La guerre de Crimée venait d'éclater, l'Allemagne était en fermentation; il fallut un peu céder à la volonté populaire. M. de Beust fit reviser la loi électorale, rendit quelque liberté à la presse et s'associa, au nom du patriotisme, à quelques réformes demandées par les Diètes. Les temps commençaient à devenir durs pour la Saxe, convoitée à la fois par la Prusse et par l'Autriche, et il fallait louvoyer. Lorsque la conflagration mit les deux grandes puissances en présence, M. de Beust entreprit de défendre l'indépendance de la Confédération, et dit lui qui est tout à l'heure l'ennemi déclaré de cette funeste théorie des trois tronçons, qui a fait chez nous la popularité de M. Rouher. Il croyait parer à tout par la création d'un équilibre impossible entre la Prusse, l'Autriche et la confédération des autres États allemands, mais en possession des mêmes droits et de la même influence que les deux puissants Etats et contre-balançant leurs forces. L'avenir démontra le vide de cette théorie qui, pour notre malheur, aveugla si profondément le principal conseiller de Napoléon III.

M. de Beust éprouva un premier échec lorsque, après la défaite du Danemark, il réclama, pour les habitants du Slesvig-Holstein, le droit de disposer d'eux-mêmes par un vote régulier. L'Autriche et la Prusse, chargées de l'exécution fédérale décrétée contre le Slesvig, substituèrent leur action propre à celle de la diète de Francfort, malgré les réclamations des Etats confédérés, dont elles ne tinrent aucun compte. Le nom du premier ministre de Saxe se trouva dans un de toutes les protestations qui signalèrent alors la cupidité et la mauvaise foi de la Prusse; mais l'Autriche agissait à peu près de même. M. de Beust imagina alors une alliance entre la Saxe, la Bavière, le Hanovre et le Wurtemberg, qui, d'accord avec la diète, proposèrent la médiatisation du prince d'Augustenbourg comme duc de Holstein. Combinaison inutile! Les troupes fédérales furent chassées du Slesvig, et, par le traité de Gastein, l'Autriche et la Prusse se partagèrent les provinces conquises, sans plus se soucier du troisième tronçon qui devait contre-balancer leur voisine. La guerre ne tarda pas à éclater entre les deux puissances auparavant unies. M. de Beust, tout en proclamant la neutralité de la Saxe, poussait les armements avec vigueur, malgré les réclamations du comte de Bismarck; mais la rapidité des opérations militaires ne permit qu'à un faible corps de Saxons de se joindre à l'Autriche, pour se faire écraser avec elle à Sadowa (3 juillet 1866). Si la Saxe ne fut pas alors purement et simplement incorporée à la Prusse, elle le dut aux représentations de la France et de l'Angleterre, mais elle ne sortit que bien amoindrie de cette lutte, et, admise dans la confédération des Etats du Nord, elle est restée la vassale de la Prusse.

Le rôle de M. de Beust était terminé dans son pays, désormais privé de toute initiative politique; mais l'homme d'Etat allait grandir en changeant de théâtre. L'empereur d'Autriche l'appela dans ses conseils au milieu du désarroi qu'avait causé la défaite. Il s'agissait de reconstituer un empire tombant en dissolution, de former un tout à peu près homogène avec des populations de races et de tendances hostiles, désagrégées encore plus qu'elles ne l'avaient été jusqu'alors par la ruine de l'armée et du trésor. C'était une lourde tâche, et M. de Beust l'entreprit avec habileté. Sur ses conseils, un Reischrath extraordinaire fut convoqué, et il y proposa la réorganisation de la vieille monarchie autrichienne sur des bases sérieuses d'autonomie et de liberté. Le Reichsrath adopta ses projets, mais il fallut que le ministre domptât les résistances qui partaient de l'entourage impérial; il finit par les écarter à force d'énergie, fit sacrifier le comte Belcredi, chef de cette opposition déraisonnable, et, reconciliant sa succession, fut élevé à la présidence du conseil, avec le titre de chancelier de l'empire. Grâce à d'adroites transactions, il scella la reconciliation de l'Autriche avec la Hongrie et fit couronner l'empereur comme roi de Hongrie à Pesth (8 juin 1867). En même temps, il accomplissait en Autriche toute une série de réformes libérales : admission des juifs aux droits civils et politiques, égalité des confessions religieuses devant la loi, adoption du mariage civil, malgré les hauts cris jetés par le clergé, qui se déclara traîné au martyre. Rome fulmina des bulles; les évêques inondèrent l'Autriche de mandements séditieux; M. de Beust les déféra tranquillement aux tribunaux et, dans une circulaire diplomatique, exposa son bon droit avec la plus grande modération. La révision du concordat fut la conséquence de cette agitation cléricale. La réorganisation de l'armée et des finances fut ensuite le principal objet du chancelier; un impôt de 12 pour 100 sur tous les titres de rente autrichienne, même entre les mains de créanciers étrangers, avait mis en émoi tous les porteurs de titres; M. de Beust calma ces appréhensions, sans pouvoir néanmoins réaliser immédiatement l'impôt. Il fut plus heureux en ce qui regarde l'armée et réussit à faire adopter par Reischrath une loi nouvelle qui portait l'armée active à 800,000 hommes et la landwehr à 200,000 (mai 1869). En trente mois, il avait réussi à rendre à l'Autriche son rang parmi les puissances européennes, et la tâche était d'autant plus difficile qu'il fallait, pour mettre cette vieille et chancelante monarchie au niveau des nations modernes, rompre avec toutes les traditions séculaires. Il y a gagné personnellement une grande popularité, et après qu'il se fut retiré volontairement du ministère (mai 1871), sa politique continua de prévaloir dans les conseils de l'empereur. Il a publié ses Mémoires, 2 vol. in-8, en 1887.

BEUTHER (David), alchimiste du XVIe siècle. — Il avait été élevé par les soins de l'électeur Auguste de Saxe, qui s'occupait d'alchimie et voulait faire de lui son élève. Vers 1575, Beuther et deux jeunes compagnons de ses travaux ayant découvert, selon toute apparence, quelque trésor se mirent à mener joyeuse vie et, pour couvrir leur larcin, répandirent le bruit qu'ils avaient trouvé la pierre philosophale. Les deux compagnons parvinrent à s'échapper; mais Beuther resta entre les mains de l'électeur, qui le fit jeter en prison sur le refus de livrer son précieux secret. En 1580, la cour de Leipzig, sur la plainte de l'électeur, fit comparaître l'alchimiste et le déclara coupable de félonie; les juges, en effet, le croyaient sérieusement en possession de l'art d'opérer la transmutation des métaux et considéraient qu'il avait manqué à ses devoirs d'élève et d'alchimiste en titre de Son Altesse en gardant pour lui sa précieuse découverte. La sentence portait que son secret lui serait arraché par la torture; que, de plus, il serait battu de verges; qu'il aurait deux doigts de la main droite coupés et serait détenu le reste de sa vie en prison, de peur qu'il n'allât révéler un prince étranger. L'électeur, craignant de tuer sa poule aux œufs d'or, ne voulut pas livrer Beuther au bourreau; il le confina dans la Saxe, la Bavière, le Hanovre et le Wurtemberg, qui, d'accord avec la diète, proscrivit la mendiature du prince d'Augustenbourg comme duc de Holstein. Combinaison inutile! Les troupes fédérales furent chassées du Slesvig, et, par le traité de Gastein, l'Autriche et la Prusse se partagèrent les provinces conquises, sans plus se soucier du troisième tronçon qui devait contre-balancer leur voisine. La guerre ne tarda pas à éclater entre les deux puissances auparavant unies. M. de Beust, tout en proclamant la neutralité de la Saxe, poussait les armements avec vigueur, malgré les réclamations du comte de Bismarck; mais la rapidité des opérations militaires ne permit qu'à un faible corps de Saxons de se joindre à l'Autriche, pour se faire écraser avec elle à Sadowa (3 juillet 1866). Si la Saxe ne fut pas alors purement et simplement incorporée à la Prusse, elle le dut aux représentations de la France et de l'Angleterre, mais elle ne sortit que bien amoindrie de cette lutte, et, admise dans la confédération des Etats du Nord, elle est restée la vassale de la Prusse.

BEUTHER (Michel), théologien et historien allemand, né à Carlstadt en 1522, mort à Strasbourg en 1587. Il étudia à Wittemberg, sous Luther et Mélanchthon. On a de lui un certain nombre de traités historiques, dont les principaux sont : *Animadversiones historicæ et chronographicæ; Opus fastorum antiquitatis romanæ; Fasti Hebræorum, Athenienses et Romanorum; Animadversiones in Tociti Germaniam, Commentarii in Livium, Sallustium, Velleium Paterculum*, etc.

BEUVRY, ville de France (Pas-de-Calais), cant. et à 6 kilom. de Cambrin, arrond. et à 6 kilom. de Béthune, sur la Louanne; pop. aggl., 1,733 hab. — pop. tot., 3,232 hab.

BEUZEC-CAP-SIZUN, bourg de France (Finistère), cant. et à 6 kilom. de Pont-croix, arrond. et à 35 kilom. de Quimper, près de l'Océan; pop. aggl., 81 hab. — pop. tot., 2,112 hab. — Restes d'un ancien camp, dit *Camp de Fontenelle*.

*** BEUZEVILLE**, bourg de France (Eure), ch.-l. de cant., arrond. et à 15 kilom. de Pont-Audemer; pop. aggl., 930 hab. — pop. tot., 2,318 hab. — Ce bourg se fait remarquer par sa propreté, ses jolies maisons, son château-d'eau et sa petite halle en bois.

BEVERLEY (Jean DE), en latin **Johannes Beverlacus**, prélat anglais, élevé à l'archevêché d'York en 687, mort en 721 à Beverley, où il avait fondé un collége pour les prêtres séculiers. Il étnit très-savant pour son temps et il encouragea vivement les études. Bède fut au nombre de ses disciples. Sa mémoire resta en grande vénération en Angleterre, et plusieurs rois accordèrent de grands privilèges au collége qu'il avait fondé. On lui a aussi attribué des miracles. Il a composé les ouvrages suivants : *Pro Luca exponendo; Homiliæ in Evangelia; Epistolæ ad Hildam abbatissam*, etc.

BÉVILACQUE s. f. (bé-vi-la-ke). Bot. Nom indigène de l'hydrocotyle asiatique, employée à l'île Maurice contre la lèpre, la syphilis, les scrofules, etc.

BEYLE (Pierre-Marie), peintre français, né à Lyon en 1838. Ayant de bonne heure perdu sa mère, il eut une enfance abandonnée. Un jour, le petit Beyle, âgé d'environ onze ans, s'arrêta devant une baraque de saltimbanques. Il tomba en extase devant les exercices de la parade. Les oripeaux de la petite troupe, les lazzi du pitre, le boniment qui annonçait des merveilles produisirent sur lui une profonde impression. Il entrevit toute une série de plaisirs inconnus derrière la toile entr'ouverte où s'engouffrait la foule, aux sons formidables du trombone et de la grosse caisse. Pénétrer dans la baraque en spectateur, quelle joie! s'y installer en artiste, quel idéal! Cette dernière pensée entra dans la tête de l'enfant et devint une idée fixe. Quelques jours après, grâce à une autorisation de son père (autorisation fabriquée par un camarade plus âgé que lui), le petit Beyle était au comble de ses vœux; le maître de la baraque, l'excellent père Lauramus, consentait à le prendre avec lui et quittait Lyon. Pendant plusieurs années, l'enfant mena la vie nomade et accidentée des saltimbanques. Durant l'intervalle des représentations, où il figurait avec honneur, il lui arrivait parfois d'aider son maître à frapper, à coups de marteau, les décors endommagés. Il prit alors le goût de la peinture, qui ne devait pas tarder à devenir sa passion dominante. M. Beyle avait entrepris la rénovation de la baraque, et se décida à prendre du repos et à se défaire de sa baraque. Notre jeune artiste retourna alors à Lyon et se fit peintre en bâtiments. A vingt ans, pris par la conscription, il devint soldat. Pendant ses sept ans de service, il peignit avec ardeur, sans maître, exécutant des tableaux et des panneaux. Doué de rares aptitudes, il faisait d'étonnants progrès, apprenait à dessiner correctement et faisait déjà concevoir de grandes espérances. En 1863, redevenu libre, M. Beyle partit pour Paris, où il trouva toute ressource qu'un talent en germe et l'espérance. Il lui fallut traverser de longues heures de lutte. Un heureux hasard lui fit enfin rencontrer le dessinateur Philippon, qui, frappé de ses remarquables aptitudes, lui fournit l'occasion de travailler et de se perfectionner. Ce fut au Salon de 1867 que le jeune artiste exposa sa première toile, *Une bohémienne*. Ce tableau passa à peu près inaperçu. Il n'en fut pas de même de ses envois à l'Exposition de 1868, la première où il fut admis à la lumière de ces toiles surtout fut l'objet des louanges unanimes de la critique. Connaissant à fond les périlpties poignantes ou grotesques de la vie des baladins, M. Beyle s'est attaché, dans une série de tableaux, à reproduire, avec autant d'exactitude que d'originalité, certaines scènes qui l'avaient frappé dans celle lorsqu'il vivait avec ces saltimbanques. Il était difficile d'être plus heureux qu'il ne le fut dans son œuvre de début, la *Présentation à la Grande Duchesse*, peinture à dit M. Charles Blanc. C'est une troupe de saltimbanques composée de quatre sujets : un vieux (la clarinette), un jeune (le danseur de corde) et deux chiens, à qui M. le maire a refusé la permission de « travailler » sur la voie publique. Le vieux est un philosophe qui connaît les vicissitudes de la fortune. Assis sur un tas de hardes, il a un chapeau déformé, le nez rouge, et sa mine, sans être absolument triste, manque de gaieté. Le jeune est accablé. Debout, appuyé contre un mur, les jambes tout d'une venue sous un pantalon blanc et collant, il voit avec douleur sa position sociale compromise, et il songe! Sur le premier plan, deux barbets, dont l'un à demi tondu, à demi vêtu de son habit de cérémonie, semblent renoncer, eux aussi, aux splendeurs de leur rôle de caniche qu'on allait remplir de gros sous. Tout cela est discrètement présenté, touchant à voir, peint à ravir. » — « Une impression naïve, écrit M. Théophile Gautier, et sans engage de ce groupe burlesque à la surface, au fond lamentable. L'artiste n'a pas fait de bonnient à la misère de ces pauvres diables, il les met simplement en scène, sa cette couleur, vêtue d'oripeaux, vous émeut comme feraient des larmes coulant à travers les deux trous d'un masque. » Dans la toile intitulée *Un Camp de Fontenelle*, M. Beyle a représenté un Anglais, dont la physionomie s'illumine de joie en apercevant le portrait de l'acteur comique Sothern. Au Salon de 1869, M. Beyle exposa la *Toilette de la femme sauvage*, digne pendant de la *Permission refusée*. « Un vieux pitre, dit Paul de Saint-Victor, dessine au pinceau, sur le dos d'une Ataïa foraine, les grimoires d'oiseaux et de serpents fabuleux qui vont la transformer en reine de Madagascar ou d'Amatibou. La pauvre diablesse, couronnée de plumes de perruche, les hanches ceintes d'une vieille peau de tigre, se laisse faire avec un ennui résigné. Plus loin, un jeune acrobate, étriqué par le maillot qui serre son corps grêle, rêve mélancoliquement, appuyé sur son trombone déformé. » A la vérité des types, à la fine observation des détails, au charme pénétrant de l'artiste qui se dégage de cette petite toile, l'artiste avait su joindre un talent très-remarquable de dessinateur et de coloriste. Le talent de M. Beyle n'a cessé depuis lors de se développer, et cet artiste a pris rang parmi nos peintres de genre les plus originaux et les plus forts. Il a exposé, en 1870, le *Tour de ville*, entrée grotesque et triomphale d'une troupe de saltimbanques dans une petite ville par une froide matinée d'hiver, et la *Chute*, en 1872, la *Toilette du singe*; en 1873, la *Toilette de l'atelier*, *Un marchand de bibelots*; en 1874, le *Combat de tortues*, la *Part de maître*, la *Collation*. Outre deux petits tableaux de genre, les *Premières notes* et la *Confession*, œuvre pleine de finesse et d'esprit, M. Beyle a exposé, au Salon de 1875, une grande composition, *Bayard et les jeunes filles de Dreccia*. Dans cette toile, il a représenté Bayard pendant sa convalescence, entouré de jeunes filles avec qui il cause ou qui font de la musique pour le distraire. Ce tableau, composé avec goût et d'un brillant coloris, atteste un effort sérieux fait par M. Beyle pour s'élever au grand style de la peinture d'histoire. En 1876, il a exposé les *Commères de Briquebec* et *Une Japonaise*, véritable bijou de couleur et de sentiment; en 1877, *Yamina*, Mauresque d'Alger; *Un bazar à la Casbah d'Alger*, jolie scène très-finement peinte.

Au mois d'octobre 1876, M. Beyle a fait un voyage d'étude en Algérie, et ses deux envois au Salon de 1877 nous permettent d'affirmer que cette exploration artistique sera riche en résultats. Doué d'une imagination vive, d'un esprit observateur, d'un talent original, M. Beyle est un artiste à la fois spirituel et naïf. Il a particulièrement réussi dans la représentation des misères de la vie de bohême, qu'il traduit avec une émotion touchante, avec une émotion d'autant plus poignante qu'elle est contenue. Dessinateur correct, exact et nerveux, il est en même temps un coloriste plein de vigueur et d'harmonie.

* **BEYNAT**, bourg de France (Corrèze), ch.-l. de cant., arrond. et à 21 kilom. de Brive; pop. aggl., 464 hab. — pop. tot., 2,012 hab. — Dolmen, dit *Cabane des fées*.

* **BEYROUTH** ou **BAIROUT**, ville de la Turquie d'Asie. La population s'élève à 80,000 hab.

BEYWÉ, nom sous lequel le soleil est adoré en Laponie.

BEZ (Ferrand DE), poète français du XVIe siècle, né à Paris, mort en 1581. Parmi ses ouvrages, nous citerons : *Poésies* (Paris, 1548); *Eglogue ou Bergerie à quatre personnages* (Lyon, 1563); *Epîtres héroïques aux Muses, déitées à Dieu, Mécénas très-libéral* (Paris 1571). On lui doit également quelques ouvrages écrits en latin : *Symbola et dicta cognitione digna nonnullorum, regum Francorum, ex variis auctoribus* (Paris, 1571); *In omnium regum Franconiæ et Franco-Gallix res gestas compendium* (Paris, 1577-1578), etc.

BEZA s. m. (be-za). Nom donné en Abyssinie au farvas du cuir chevelu.

* **BÉZIERS**, ville de France (Hérault), ch.-l. d'arrond., à 74 kilom. de Montpellier, sur les pentes et sur le plateau d'une colline dont l'Orb et le canal du Midi baignent la base; pop. aggl., 27,533 hab. — pop. tot., 31,468 hab. L'arrond. comprend 12 cantons, 99 communes, 152,452 hab. — La ville de Béziers, dit M. Fisquet. On ne saurait trop admirer, en effet, la beauté de sa position, la douceur de son climat, la fertilité des terres qui l'environnent. D'un côté, villages, métairies, maisons de campagne, jardins, vergers plantés d'oliviers et de mûriers; de l'autre, le canal du Midi avec ses nombreuses superbosses, d'où les eaux s'échappent en magniques cascades, panorama splendide qui se termine par la ceinture azurée de la Méditerranée. Après une admirable perspective, l'étranger s'attend à ne rencontrer à l'intérieur de la ville qu'édifices somptueux, rues superbes, maisons élégantes; mais combien n'est-il pas tristement surpris quand, pénétrant par un portail, il n'aperçoit plus dans Béziers que laides constructions, rues sombres, ruelles tortueuses, etc. Mais, dit de son côté M. Ad. Joanne, « grâce aux nombreuses améliorations qui ont modifié son aspect intérieur, cette ville deviendra l'une des plus belles et des plus agréables du midi de la France. »

BÉZOARDIQUE adj. (bé-zo-ar-di-ke). Chim. Syn. de ELLAGIQUE. V. ELLAGIQUE, dans ce *Supplément*.

BEZZI (Jean-François), peintre italien du XVIe siècle, né à Bologne en 1500, mort en 1571. Ses principales œuvres, que possède sa ville natale, sont : une *Circoncision*, une *Sainte Marie-Madeleine*, une *Annonciation*, au Bon-Gesù; *Sancia-Maria-della-Vita*, la *Vierge* et plusieurs *Saints*, à l'Oratoire. Au palais Sampieri, on remarque une chambre que Bezzi vint, on remarque une chambre que Bezzi peignit entièrement à fresque en 1558.

BHADRAKALI, un des noms de Parvati ou Dourga, femme de Siva, dans la théogonie indoue. Sous ce nom, elle est censée envoyer les maladies aux humains, et les indous cher

chent à apaiser sa colère par des chants obscènes, regardés par eux comme agréables à cette divinité, qui est aussi la déesse de la génération. Le *yoni*, représentation des parties sexuelles de la femme, est son attribut, comme le *lingam* celui de son mari.

BHAGIRATHA, rajah d'Ayodhya. Il acheva ce que Bauiratheu. V. ce dernier mot, au tome II du *Grand Dictionnaire*.

BHAGIRATHI, surnom de Gangâ (le Gange personnifié).

BHANOU, nom d'un des douze Adityas, dans la mythologie indoue.

BHARATAMOUNI, nom d'un sage considéré comme l'inventeur du drame, ou au moins comme celui à qui Brahmâ l'a révélé, dans l'histoire religieuse de l'Inde.

BHARATI, un des noms de la déesse de l'éloquence, dans la mythologie indoue.

BHAVA, surnom de Siva, dans la théogonie indoue.

BHAVANI, nom de Parvati ou Dourga, femme de Siva, sous sa forme pacifique. Elle a des attributs semblables à ceux de la Vénus Marine.

BHEABER s. m. (bé-a-rèr). Fête indoue, qui se célèbre dans le Bengale, en souvenir d'un roi du pays sauvé miraculeusement des eaux du Gange. D'après la tradition, ce roi traversait le Gange sur un bateau qui chavira pendant la nuit; il aurait péri si l'apparition subite d'une multitude de jeunes filles, montées sur des barques éclairées de flambeaux, n'avait permis de lui porter secours. En mémoire de ce fait, à un jour donné, les rives du Gange s'illuminent, et on promène sur le fleuve un véritable palais flottant, orné de guirlandes et de milliers de lanternes.

BHIMASENA, le troisième des princes Pandavas, dans la mythologie indoue.

BHIMEÇVARA (*maître terrible*), un des surnoms de Siva, dans la mythologie indoue.

BHODJA, parent et ami de Krichna, roi de Bhodjapoura, dans la mythologie indoue.

BHOURISRAVA, nom d'un chef tué dans la guerre des Pandavas et des Koravas.

BHRIGOU, nom d'un mouni célèbre, l'un des dix Pradjâpatis, fils de Brahmâ, et le premier être créé. Bhrigou naquit une seconde fois, comme fils du dieu Varouna. « Nom du Richi Djamadagni, père de Praçourâma et petit-fils du mouni Bhrigou.

BIA, la Violence, divinité allégorique chez les Grecs, fille du titan Pallas et de Styx.

BIADICÉ. V. DEMODICÉ, dans ce *Supplément*.

BIAN s. m. (bi-an). Corvée d'hommes et d'animaux, terme usité dans l'Anjou, l'Angoumois et le Poitou.

BIANCA (Blanche BOISSARD, dite), actrice française, née à Valenciennes vers 1840. Son père était dans l'administration des poudres. Une longue maladie cruelle le condamna à l'inaction. Pour subvenir aux besoins de la famille, Mme Boissard vint se fixer à Paris, où elle se mit à travailler courageusement pour des personnes riches, qui se chargèrent d'élever la petite Blanche. Celle-ci débuta toute jeune au théâtre des enfants, puis entra au montait Roger de Beauvoir, et elle fut assez heureuse pour obtenir, chose impossible autrefois, un rôle dans une pièce représentée aux Folies-Dramatiques. C'est là qu'elle connut Mme Doche, qui la prit sous sa grande protection, par suite des séjours qu'y faisait régulièrement en été l'ex-impératrice Eugénie. Située, comme nous l'avons dit, sur une falaise escarpée, cette ville ne présente cependant, en dehors de sa belle plage, que fort peu d'agréments; les maisons et les hôtels qui y ont été bâtis s'élèvent çà et là en désordre, au hasard, et ne forment pas une agglomération d'un aspect satisfaisant. Les plaisirs du promeneur sont circonscrits entre le phare et la côte des Basques. Les endroits les plus remarquables sont : le cap Saint-Martin, qui porte le phare de Biarritz; la côte du Château, prolongement du cap, et sur laquelle s'élève l'ancienne résidence impériale, la villa Eugénie, bâtiment vulgaire en briques rouges; la côte du Moulin, qui borde la plage et que circonscrit une bordure de maisons coquettes; l'établissement des bains, au tournant de la côte du Moulin; la Chinaougue, entassement de rochers de toutes formes, au pied du principal groupe de maisons de Biarritz; c'est sur la Chinaougue que s'élève le Casino; viennent ensuite : le parc aux huîtres, le port aux Pêcheurs; l'Atalaye, promontoire élevé que couronnent les ruines d'un vieux château; le Port-Vieux, dont la grève sablonneuse est très-fréquentée des baigneurs; enfin le promontoire de Port-Hart, où il existait anciennement un fanal; la côte des Basques, qui suit ce promontoire, est ainsi nommée parce que les gens du pays s'y baignent de préférence, pour fuir le luxe bruyant de la plage de Biarritz.

Biarritz possède une société de sauvetage, qui rend des services signalés aux baigneurs et aux pêcheurs.

BIAS, fils d'Amythaon et d'Idoménée, frère de Mélampe. Nélée ayant promis la main de sa fille Péro à celui qui enlèverait les bœufs d'Iphiclus, Bias, aidé de son frère, les enleva et épousa Péro. Selon une tradition, il aurait été obligé d'employer la force pour contraindre Nélée à tenir sa promesse. Plus tard, son frère Mélampe ayant guéri de la folie les filles de Prœtus, roi d'Argos, il obtint la main de Lysippe, une de celles-ci, ainsi qu'une partie du royaume d'Argos. Il donna son nom à une rivière de Messénie. Il Prince grec, apoelé le Bon par Homère. Il Un des fils de Pri m. Il Frère de Cléson et oncle de Pylas, qui le tua par mégarde. Il Fils de Mélampe et d'Iphianire.

BIASLIE s. f. (bi-a-sli). Bot. Genre de plantes, de la famille des joncées. Il Syn. de MAYAQUE.

BIAURICULARE adj. (bi-o-ri-ku-lè-re — du préf. *bi*, et de *auriculaire*). Qui se rapporte aux deux oreilles.

* **BIBERON** s. m. — Petite éponge ronde, employee pour la toilette : *Les petites éponges rondes, dites* BIBERONS, *qui atteignent jusqu'au prix de 2 à 3 francs, et dont le débit s'élève à plusieurs milliers par mois à Paris...* (La *Liberté*.)

BIBERSTEIN (MARSCHALL, baron DE), botaniste et conseiller d'Etat russe, d'origine allemande, né dans le Wurtemberg en 1768, mort en 1828. Après avoir fait ses études à Stuttgard, il prit du service dans l'armée russe en 1792, fut envoyé dans les provinces de la mer Caspienne, dont il donna une excellente description géographique, et fut nommé bientôt après inspecteur général pour l'éducation des vers à soie dans les provinces méridionales de la Russie, fonctions qui rendirent sa présence nécessaire dans la Crimée et le Caucase. Indépendamment des services qu'il rendit en sa qualité officielle, il mit à profit son séjour dans ces contrées pour en étudier la flore. C'est alors qu'il publia sa *Flora taurico-caucasica*, excellent ouvrage, dont la première grande édition était accompagnée de 100 planches d'une admirable exécution.

* **BIBESCO** (Georges-Démètre). — Depuis qu'il avait perdu le pouvoir, le prince Bibesco vécut surtout en France, dans la haute société parisienne. Dans la nuit du mai 1873, il fut victime d'un accident de voiture et mourut le 1er juin des suites de cet accident.

BIBLIOLATHE s. m. (bi-bli-o-la-te — du gr. *biblion*, livre; *lanthanô*, je suis caché). Celui qui possède beaucoup de livres sans les connaître. Il Peu usité.

BIBLIOLÂTRE s. (bi-bli-o-lâ-tre — du gr. *biblion*, livre; *latreuô*, j'adore). Personne qui adore les livres, qui les aime à l'excès, ou personne qui s'attache trop servilement au texte de la Bible.

BIBLIOLÂTRIE s. f. (bi-bli-o-lâ-trî — rad. *bibliolâtre*). Amour excessif des livres; attachement trop servile au texte de la Bible.

BIBLIOTECHNIE s. f. (bi-bli-o-tè-knî — du gr. *biblion*, livre; *techné*, art). Art qui embrasse l'impression, la reliure, le choix des livres, etc. Il Ensemble de livres sur cette matière. Il Syn. de BIBLIOTECHNIE.

* **BIBLIOTHÈQUE** s. f. — Encycl. *Bibliothèques publiques*. La centralisation des livres dans les *bibliothèques* publiques offre, il est vrai, à ceux qui peuvent les fréquenter la certitude que tout ou presque tout ce qu'ils pourront chercher s'y rencontre; mais l'immensité des recherches nécessaires pour arriver à mettre la main sur le volume désiré rend souvent cet avantage illusoire. Pour rendre ces recherches fructueuses, deux choses sont nécessaires, un bon classement et un catalogue méthodique et complet. Le classement, selon nous, ne présente pas toutes les difficultés que l'on s'imagine; seulement, séduits par une idée logique, mais à peu près impraticable, les bibliothécaires s'obstinent à classer les livres par ordre de matière, ordre qui a d'abord l'inconvénient d'être arbitraire, les matières ne pouvant se définir d'une manière très-précise, et qui, en outre, ne délimite pas suffisamment, car celui, par exemple, qui chercherait un roman de Mme Cottin ne serait guère avancé quand on l'aurait introduit dans la salle immense où seraient contenus tous les romans. Il nous semblerait plus rationnel de disposer les ouvrages par ordre alphabétique de leur titre; de cette façon, celui qui rechercherait *Mathilde* de Mme Cottin le trouverait aussi facilement qu'on trouve un mot dans un dictionnaire. Le format seul ferait difficulté, par l'impossibilité où l'on est de classer sur un même rayon des volumes de taille différente; mais si l'on admettait autant de classements spéciaux qu'il existe de formats, la difficulté disparaîtrait presque complétement, puisqu'il suffirait de répéter les recherches sur autant de rayons que le livre cherché serait susceptible d'avoir de formats. Un livre de médecine pourrait ainsi très-bien côtoyer un roman, mais on se demande vainement quels pourraient être les inconvénients d'un rapprochement pareil.

Reste le catalogue. Ici se présentent deux difficultés également sérieuses, sinon insolubles. La première, particulière aux très-grandes *bibliothèques*, consiste dans l'immensité du travail, capable de faire reculer les courages les plus intrépides. En 1859, on a entrepris de cataloguer les livres de la *Bibliothèque* nationale; mais, en 1873, c'est-à-dire vingt-trois ans après le commencement du travail, on s'aperçoit qu'on n'avait catalogué que le dixième des ouvrages existant en 1850 à la *Bibliothèque*, ce qui portait à deux cents ans le temps nécessaire pour achever le catalogue de ces ouvrages, et comme, au bout de ce temps, à raison de 12,000 par an, 2 millions et demi d'ouvrages nouveaux se seront entassés, cela exigera deux cents nouvelles années de travail. Qui ne reculerait devant ces chiffres fantastiques?

Autre difficulté, celle-ci commune aux grandes et aux petites *bibliothèques*. Le *catalogue* est un trésor sans cesse grossissant; c'est, en quelque sorte, un trésor ouvert, faisant peu de pertes, mais des acquisitions incessantes; le catalogue qu'on aura dressé ne devrait être mobile comme les richesses elles-mêmes, chose impossible, surtout pour un catalogue imprimé. L'expédient des suppléments donnerait bientôt des résultats déplorables et conduirait bien vite au chaos. On peut donc dire que le système des fiches mobiles est seul praticable, vu l'extrême facilité des intercalations; mais il faut bien convenir que ce système, si rationnel, se prête mal aux recherches directes du public, le déclassement des fiches étant facile et offrant de graves dangers. M. F. Bonnange a essayé de remédier à ces inconvénients à l'aide d'un mécanisme fort ingénieux. Ses fiches sont coupées vers le quart de leur hauteur et les deux parties sont reliées par une bande de toile faisant office de charnière. La partie inférieure est reçue par un casier et retenue vers le fond du casier par une tige disposée de façon que les fiches se desserrent quand on tourne la tige à droite et se resserrent quand on la manœuvre dans le sens contraire. Rien de plus facile que de feuilleter, la tige restant serrée, la partie supérieure des fiches, qui seule porte les indications du catalogue. Nous ne voulons pas nous faire les champions du système de M. Bonnange, adopté déjà par plusieurs grands établissements publics, mais nous pensons qu'il est urgent de l'étudier attentivement, et si cette étude le démontrait impraticable, il faudrait nécessairement aviser au moyen de constituer rapidement des catalogues imprimés, si l'on ne veut se réduire pour jamais à l'impossibilité de connaître et d'utiliser les richesses qui s'entassent journellement dans les *bibliothèques* publiques. Pour peu que l'on tardât, on serait certainement réduit à renoncer aux avantages qu'offrent aux travailleurs ces grandes agglomérations.

Cette nécessité, évidente pour les grandes *bibliothèques* parisiennes, commence à n'être guère moins pressante pour les *bibliothèques* étrangères, car tous les Etats montrent aujourd'hui pour la formation des collections de livres une louable émulation. La France, à cette heure, possède dans ses *bibliothèques* pu-

bliques 6,200,000 volumes; l'Italie, 4,150,000; l'Autriche, 2,500,000; la Prusse, 2,000,000; l'Angleterre, 1,800,000; la Russie, 850,000.

En France, l'accroissement du nombre des *bibliothèques* et des volumes est plus remarquable que partout ailleurs. M. Camille Bocquet, sous le titre de *Pétition du citoyen Jacques à son député*, nous a donné sur ce sujet des renseignements intéressants. D'après ce travail, il existait en France, en 1870, 350 *bibliothèques* publiques dans les départements, possédant ensemble, dès 1854, 3,689,369 volumes. Malheureusement, le nombre des lecteurs était fort loin de correspondre à ce beau chiffre : pour trois seulement de ces *bibliothèques*, le chiffre journalier des lecteurs était égal ou supérieur à 100; une seule avait 90 lecteurs; cinq en avaient 50; quarante-deux en avaient de 20 à 40; soixante-six en avaient moins de 10 et plus de 5; soixante-quatre en avaient 5; cent vingt-huit n'en avaient pas du tout. En résumé, les 350 *bibliothèques* départementales étaient fréquentées par 3,000 lecteurs, ce qui donne une moyenne de 33 lecteurs par département.

Ce chiffre ridicule s'explique en grande partie par l'indifférence publique; mais il y en a une autre et puissante raison, tirée de la mauvaise organisation des *bibliothèques*. Ainsi, des 350 *bibliothèques* que nous avons signalées, 2 seulement sont ouvertes tous les jours de la semaine; aucune des autres n'est ouverte le dimanche; 45 sont fermées deux jours par semaine; 18, trois jours; 38, quatre jours; 11, six jours; 84 ne s'ouvrent jamais! 309 de ces *bibliothèques* sont fermées le soir. Il en résulte que les adultes, qui généralement ne disposent que du dimanche dans la semaine et de la soirée dans la journée, n'ont jamais la possibilité d'aller à la *bibliothèque*. Ces richesses scientifiques sont donc absolument comparables aux trésors que les avares entassent avec un soin jaloux, mais en s'interdisant d'y toucher.

Toutefois, un véritable mouvement populaire s'est produit en France en faveur de l'instruction. Il a été créé dans les petites communes un très-grand nombre de *bibliothèques*, modestes comme le chiffre de la population, mais appelées à rendre bien plus de services, ou tout au moins des services plus généraux que les grandes collections entassées si inutilement dans les grandes villes. Ce mouvement s'était surtout prononcé après la guerre de 1870; malheureusement, le gouvernement de M. Buffet, avec ce caractère de réaction à outrance qui le distingua, trouva moyen d'enrayer ce mouvement. Après avoir « moralisé » l'estampille, qui, paraît-il, s'était prostituée sous l'administration de M. Thiers, M. Buffet résolut de moraliser les *bibliothèques* communales. Mais l'intervention du ministre dans le choix des livres des communes paraissait chose difficile; M. Buffet trouva le joint. « Vous avez, écrivait-il aux préfets, le règlement des budgets municipaux; donc, vous pourrez examiner l'emploi des sommes; donc, vous rejetterez toute souscription à une publication suspecte (de républicanisme ou de libre pensée) et vous veillerez à ce qu'aucune partie des fonds alloués au budget ne soit affectée à l'achat de livres auxquels l'estampille aurait été refusée ou retirée. » C'était donc, en définitive, la commission du colportage, alors vouée au Sacré-Cœur, qui avait le choix des livres des communes. Cette fameuse circulaire de M. Buffet ne satisfit pas toutes les espérances du ministre, qui étaient, d'ailleurs, fort grandes. Cette première mesure fut bientôt suivie d'une autre plus ingénieuse encore. Mécontent de la manière dont s'exerçait l'inspection du préfet sur les *bibliothèques* communales, il voulut organiser à côté de lui une inspection plus sévère. Il fit donc créer au ministère de l'instruction publique une commission spéciale des *bibliothèques* communales; mais comment lui donner, sans violer ouvertement tous les droits, l'inspection sur les *bibliothèques* communales? Le procédé du budget était ici inapplicable, ces *bibliothèques* ne recevant rien du ministère de l'instruction publique. On trouva le moyen de leur faire recevoir quelque chose. Le dépôt légal fournit chaque année par trentaines de mille des rossignols dont l'Etat se trouve fort embarrassé; on offrit aux communes d'en verser une bonne part dans leurs *bibliothèques*, à la condition que ces *bibliothèques* seraient dès lors soumises à l'inspection de l'Etat; elles devront rester ouvertes à tous les délégués du ministre. Celui-ci recevra chaque année des rapports des administrateurs, bibliothécaires ou commissions de surveillance, rapports qui seront visés par le préfet et accompagnés, s'il y a lieu, d'observations de tout genre. Vendre sa liberté pour quelques rossignols, c'était un marché de dupe, qui parut néanmoins avantageux à nombre de maires de l'ordre moral et fut accepté par eux. Tels furent les moyens imaginés par M. Buffet pour mettre la main sur les *bibliothèques* des communes. Mais pourquoi le gouvernement de l'ordre moral, si sévère pour les *bibliothèques* des petites communes, a-t-il montré plus d'indulgence pour celles des grandes villes et même pour celles de l'Etat? Pourquoi n'a-t-on pas purgé la *Bibliothèque* nationale de tous les livres non estampillés? On trouve de ces inconséquences dans les caractères les plus résolus. Peut-être aussi M. Buffet n'a-t-il pas eu le temps de pousser plus loin sa mesure conservatrice. Quand l'ordre moral tomba avec M. Buffet (mars 1876), on crut sa chute définitive, et l'on se prit à espérer que les *bibliothèques* communales reprendraient leur libre mouvement; les événements de mai 1877 ont tout remis en question.

Naturellement, la grande diversité des occupations de la population parisienne y rend moins sensibles les défauts d'organisation des *bibliothèques;* on trouve là aisément des lecteurs de toutes les heures et de tous les jours. Néanmoins, les lecteurs présents ne doivent pas faire oublier ceux qu'éloignent la fermeture générale des *bibliothèques* le dimanche et l'absence, presque générale aussi, de *bibliothèques* ouvertes le soir. La multiplicité des formalités nécessaires pour obtenir la communication d'un volume n'est pas moins désastreuse, surtout à la *Bibliothèque* nationale. Cet état de choses est d'autant plus fâcheux, qu'il immobilise des richesses immenses, des trésors que, seule au monde, possède la ville de Paris. D'après un recensement exécuté en 1875, ces richesses se décomposent comme il suit :

BIBLIOTHÈQUES.	VOLUMES imprimés.	MANUSCRITS.
De l'Arsenal.	200,000	8,000
De la Sorbonne. . .	80,000	»
De l'Ecole de médecine.	35,000	»
Nationale.	1,700,000	80,000
Mazarine.	200,000	4,000
Sainte-Geneviève.	160,000	350,000
Totaux. . . .	2,375,000	442,000

Malheureusement, ce recensement, publié par le *Journal officiel*, paraît avoir été fait avec une légèreté tout à fait digne de l'incurie proverbiale des bibliothécaires. Une note rectificative, publiée en 1876 par M. Depping, bibliothécaire à Sainte-Geneviève, est, à cet égard, curieuse à consulter. D'après cette note, les recensements de la *Bibliothèque* nationale et la *bibliothèque* Sainte-Geneviève ont seuls été faits volume par volume, et seuls, par conséquent, ils méritent confiance; or, les chiffres ronds fournis par ces *bibliothèques* sont déjà un motif légitime de suspicion; mais il y a mieux : M. Depping déclare que le chiffre des volumes imprimés de Sainte-Geneviève était de 120,000, et non de 160,000, et celui des manuscrits de 2,500 au lieu de 350,000! Pour la *Bibliothèque* nationale, M. Depping n'a pas fait lui-même de recensement; mais il rappelle qu'un recensement officiel, opéré en 1874, a donné pour résultat 2,077,571 volumes; or, il est difficile d'admettre que ce chiffre, qui, en un an, devait s'accroître de 12,000 volumes, ait pu descendre de près de 400,000 volumes! Ces chiffres nous semblent bien éloquents et bien propres à montrer la nécessité d'une administration plus sérieuse dans les *bibliothèques* publiques.

La *Bibliothèque* nationale présente néanmoins, depuis quelques années, un remarquable redoublement d'activité. La confection du catalogue (nous avons donné les raisons qui le rendront toujours défectueux) a marché avec une rapidité relative. Une mesure excellente, et qui parera dans une certaine limite aux dangers si menaçants de l'arriéré, consiste à rédiger immédiatement deux fiches, par nom d'auteur et par titre d'ouvrage, de tout livre qui entre à la *Bibliothèque*. En 1875, les ouvrages sur l'histoire de France avaient des catalogues imprimés jusqu'en 1830 (441,836 volumes); les sciences médicales (68,483 volumes) étaient complétement cataloguées et imprimées; la théologie avait 39 volumes in-4° de catalogues manuscrits pour 199,499 volumes de texte; l'histoire d'Angleterre (19,243 volumes), 13 volumes in-4° de catalogue; enfin des histoires de divers pays, représentant 24,447 volumes, étaient complétement cataloguées. Le catalogue des manuscrits français de l'ancien fonds (6,170 numéros) était pareillement achevé, ainsi que celui des manuscrits syriaques et sabéens; celui des manuscrits hébreux et samaritains est dressé depuis longtemps. Le fonds latin, qui comprend 19,800 pièces, est catalogué pour 9,826; le reste est sommairement inventorié. Le catalogue complet des manuscrits aurait 10 volumes in-4°.

Un décret du 5 mai 1868 a placé la *Bibliothèque* nationale sous un régime que les administrateurs encensent à l'envi dans leurs rapports, mais que le public intéressé dans ces questions ne se lasse pas de maudire. Ce décret a divisé en deux catégories les habitués de la *Bibliothèque*, les lecteurs et les travailleurs. Cette division quelque peu arbitraire a créé deux classes dans l'établissement de la rue Richelieu : la classe aristocratique des gens qui obtiennent tout ce qu'ils demandent et la classe déshéritée de ceux à qui l'on ne donne que ce que l'on veut. Pour être élevé à la dignité de travailleur, il faut faire ses preuves absolument comme s'il s'agissait de quartiers de noblesse; pour obtenir le titre de lecteur, il suffit de se présenter. Les travailleurs ont une salle à part, les lecteurs également. Ceux-ci ont 25,000 volumes à leur disposition, les autres disposent de la *Bibliothèque* entière. Or, il arrive qu'un simple lecteur se trouve avoir besoin d'un livre qui ne se trouve pas sur le catalogue de la salle de lecture; en ce cas, il n'a qu'un parti à prendre, c'est de s'en passer, car pour rien au monde on ne se permettrait d'aventurer dans sa salle les ouvrages réservés à la caste des travailleurs. Il est bien vrai que les rapporteurs intéressés allèguent que la salle de lecture est si commode que plusieurs travailleurs, renonçant volontairement à leur privilége, s'installent de leur plein gré au milieu des lecteurs; mais ces messieurs négligent de nous dire combien de simples lecteurs seraient bien aises d'être élevés à la dignité de travailleurs. Il est grand temps, croyons-nous, qu'on fasse cesser toutes ces chinoiseries indignes de notre temps et qu'on cesse de régler une administration publique sur la paresse de quelques employés ou la vanité de quelques citoyens; car, il ne faut pas l'oublier, le but réel de cette bizarre institution des lecteurs et des travailleurs a été de parquer les ouvriers studieux dans une salle spéciale. En attendant qu'on revienne sur cette déplorable mesure qui ferme la *Bibliothèque* à l'immense majorité des lecteurs, nous croyons utile de donner la statistique des lecteurs et la nature des ouvrages que ceux-ci ont demandés en moyenne par mois. En 1871, le nombre des lecteurs était de 2,522, celui des volumes demandés de 3,611; en 1872, le chiffre des lecteurs est monté à 3,460, celui des volumes à 5,428; en 1873, les lecteurs étaient au nombre de 4,283, et le chiffre des volumes atteignait 6,736. Ce dernier chiffre se décompose comme il suit, au point de vue de la matière traitée dans les volumes demandés :

Belles-lettres.	2,891
Histoire.	1,781
Sciences et arts.	1,550
Jurisprudence	454
Théologie.	60
Total	6,736

Pour faire face aux dépenses énormes que lui imposent la reliure, l'entretien et l'achat des livres, la *Bibliothèque* nationale était inscrite au budget, en 1875, pour une somme de 114,350 francs, qui a été portée, en 1876, à 150,000 francs. Elle jouit, en outre, d'une rente annuelle de 4,000 francs, provenant de la succession du duc d'Otrante. Quant aux accroissements de la *Bibliothèque*, ils sont dus surtout au dépôt légal, qui, en 1875, y a fait entrer 29,500 articles. Le dépôt international n'a fourni que 160 volumes; les dons se sont élevés à 2,600 volumes, et le chiffre des acquisitions a été de 3,811 volumes.

Il existe à la *Bibliothèque* nationale un dépôt qui n'est jamais ouvert au public; c'est l'enfer, recueil de tous les dévergondages luxurieux de la plume et du crayon. Toutefois, le chiffre de ce recueil honteux n'est pas aussi élevé qu'on se l'imagine généralement, puisque le nombre des ouvrages n'y est que de 340 et celui des volumes de 730. Mais il est bon de noter que cette catégorie ne comprend que les livres d'une obscénité révoltante, ceux qu'il est défendu de communiquer sous quelque prétexte que ce puisse être.

L'Allemagne se distingue surtout par l'immensité des richesses qu'elle met à la disposition de ses étudiants; ses universités sont à la fois les plus nombreuses et les plus riches en livres du monde entier. Une simple énumération suffira pour montrer l'immensité de ses ressources en ce genre :

Universités.	Volumes et manuscrits.
Berlin	155,000
Bonn.	180,000
Breslau	342,900
Erlangen.	161,900
Fribourg-en-Brisgau	255,000
Giessen	151,300
Gœttingue.	405,000
Greifswalde.	70,000
Halle.	101,000
Heidelberg.	373,000
Iéna	100,000
Kiel	150,000
Kœnigsberg	220,000
Leipzig	354,000
Marbourg	120,000
Munich.	285,000
Rostock	140,000
Strasbourg.	300,000
Tubingue	340,000
Wurtzbourg.	202,000

En Autriche, l'université de Vienne possède 211,220 volumes. La *bibliothèque* publique de la même ville compte 350,000 volumes, et celle de Prague 150,000. En Angleterre, la *bibliothèque* la plus riche est celle du British Museum de Londres (500,000 volumes). La *bibliothèque* de Bruxelles ne compte que 90,000 volumes, celle de Copenhague 40,000 seulement. Madrid a 200,000 volumes, non compris 3,000 manuscrits arabes collectionnés à l'Escurial. L'Italie est très-riche en livres. Rome seule a seize *bibliothèques*. Celle du Vatican n'a que 30,000 volumes, mais la plupart très-précieux. La *bibliothèque* Angelina a 90,000 volumes et 3,000 manuscrits. La *bibliothèque* de Milan a 150,000 volumes et 15,000 manuscrits; celle de Naples, 200,000 volumes; celle de Venise, 125,000 volumes et 10,000 manuscrits; celle de Turin, 450,000 volumes; celle de Gênes, 100,000 volumes. En Portugal, on cite la *bibliothèque* de Lisbonne, qui a 90,000 volumes; en Russie, celle de Saint-Pétersbourg, 460,000; en Suisse, celle de l'université de Bâle, qui a 100,000 volumes et 4,000 manuscrits.

Le nouveau monde est tout à fait en arrière sur l'Europe pour le développement des *bibliothèques;* néanmoins, les Etats-Unis avec cette furie d'exécution qui les caractérise, ont, dans ces dernières années, entassé dans les collections publiques des masses de livres véritablement prodigieuses. Nous nous bornerons à mentionner celles de ces *bibliothèques* qui possèdent au moins 25,000 volumes, le nombre des autres étant trop considérable pour qu'il nous soit possible de les énumérer ici. New-York : Astor library, 168,000; Mercantile library, 131,060; Apprentices library, 50,000. Albany : New-York states library, 85,000. Brooklyn : Mercantile library, 30,500. Philadelphie : Library company, 95,000. Colombus : Ohio state company, 36,100. Cincinnati : Public library, 33,938; Young men's mercantile library association, 33,175. Boston : Athenæum, 200,000; Public library, 183,000; Massachusetts states library, 32,000; Hændel and Haydn society, 40,000. Springfield : City library association, 30,000. Cambridge : Haroad universal library, 150,000. Lansing : Michigan state library, 40,000.

— *Bibliothèques libres.* La mainmise du gouvernement sur les *bibliothèques* communales rendait absolument indispensable la création de *bibliothèques* populaires par souscription. Déjà, en 1860, une *bibliothèque* de ce genre avait été créée à Paris. En 1871, de nouvelles *bibliothèques* furent fondées dans les divers arrondissements de la capitale, où elles sont aujourd'hui très-nombreuses. Elles sont généralement entretenues au moyen d'un droit d'entrée de 1 fr. à 2 et d'une cotisation mensuelle de 0 fr. 50 à 0 fr. 25. Quelques *bibliothèques* du même genre, trop peu nombreuses encore, ont été fondées dans les départements. En Allemagne, le même mouvement se prononce avec énergie depuis quelques années.

— *Bibliothèques scolaires.* L'utilité de ces établissements ne saurait être contestée. Avant qu'on se fût avisé de mettre les livres entre les mains des enfants, on leur apprenait à lire, mais ils ne lisaient pas, de façon qu'ils sortaient des écoles possédant un précieux instrument dont ils ne s'étaient jamais servis et dont la plupart ne songeaient pas à se servir. M. Duruy pensa avec raison qu'il fallait donner aux élèves le goût de la lecture en même temps que l'art de lire. Il créa donc les *bibliothèques* scolaires et les entoura de garanties capables de satisfaire les esprits les plus craintifs et les plus exigeants. Aux termes de son arrêté du 13 juin 1862, les *bibliothèques* scolaires comprennent : les livres de classe destinés à l'usage des élèves; les ouvrages accordés par le ministre de l'instruction publique; les livres donnés par les préfets sur les fonds votés par les conseils généraux; les livres donnés par les particuliers et les livres acquis par la *bibliothèque*. Personne ne croira que les bonnes mœurs courent le moindre danger dans le choix des livres ainsi organisé. Du reste, les inspecteurs primaires sont nécessairement consultés sur l'introduction dans la *bibliothèque* de tout livre provenant de dons particuliers ou d'achats faits par la commission, et ils sont de plus tenus de vérifier par eux-mêmes si aucun mauvais livre ne s'est glissé à leur insu dans la collection. Avec de pareilles précautions, il n'y a guère de danger qu'un livre susceptible d'effaroucher un clérical ou un monarchiste puisse entrer dans les *bibliothèques* scolaires. Néanmoins, M. de Fourtou, ministre, n'était pas tranquille à cet égard. Comme il n'avait pu exercer aucune surveillance avant d'arriver au pouvoir, il présuma (les instituteurs et les inspecteurs sont gens si corrompus!) que les particuliers avaient dû déverser dans les *bibliothèques* scolaires l'enfer de leur propre *bibliothèque*, ou, danger non moins redoutable, que les républicains y avaient fait accepter leurs œuvres. Il ordonna donc, par sa circulaire de janvier 1874, une Saint-Barthélemy générale de tous les livres suspects. Nous pensons qu'il y a, en effet, des éliminations à faire dans ces *bibliothèques*, mais tout autres que celles auxquelles M. de Fourtou a songé : nous croyons qu'il serait urgent, puisqu'on veut former l'esprit des enfants, de retirer de leurs mains ces petits romans dits catholiques, romans niais de pensées et de style, uniquement créés pour chanter la charité et la piété de madame la comtesse, innocente victime de la Révolution, la providence du bourg, et pour peindre sous les plus sombres couleurs le vieux républicain, le buveur de sang, détenteur actuel des biens de ladite comtesse, cherchant dans le crime l'oubli de ses remords. Voilà les inepties qu'il faudrait extraire des *bibliothèques* scolaires et qui, aujourd'hui encore, composent le principal menu des distributions de prix et encombrent en grande partie les rayons desdites *bibliothèques*.

Aussi n'est-ce qu'avec une demi-satisfaction que nous signalons les progrès de cette utile institution si malheureusement détournée de son but. Sous le ministère de M. Duruy, en 1865, le nombre des *bibliothèques* était de 4,833, celui des volumes était de 180,854. En 1869, le chiffre des *bibliothèques* s'élevait à 14,395 et celui des volumes à 1,239,165. En 1874, les *bibliothèques*, non compris celles du département de la Seine, étaient au nombre de 15,623, et le chiffre des volumes s'élevait à 1,474,637, et cela malgré les obstacles multipliés par l'administration autour des libérales associations créées à Paris pour offrir gratuitement aux *bibliothèques* scolaires des livres choisis avec le soin le plus intelligent.

— *Bibliothèques militaires.* Les *bibliothèques* de garnison datent de l'Empire; mais il ne faut pas que les partisans de l'Empire se hâtent de triompher de cette circonstance : cette utile institution est due à l'initiative privée, et si le gouvernement impérial intervint, ce fut dans l'intention de la rendre absolument inutile. Quand la Ligue de l'enseignement, qui a rendu tant de services, proposa de fonder des *bibliothèques* de caserne pour les soldats, caporaux et sous-officiers, le maréchal Randon, alors ministre de la guerre, approuva pleinement et entièrement l'idée; mais il y mit cette bizarre condition qu'il serait expressément défendu de faire entrer dans les *bibliothèques* de caserne d'autres livres que ceux qui étaient inscrits dans un catalogue dressé par son ordre et qu'il annexait à son autorisation. Or, ce catalogue fermé, véritables colonnes d'Hercule du soldat, contenait 417 ouvrages, parmi lesquels nous citerons : le *Combat spirituel*, les *Annales de la Sainte-Enfance*, le *Mois du Sacré-Cœur*, un *Choix de lectures ascétiques*, des *Lettres au clergé*, le *Bonheur des époux chrétiens*, les *Manuels des mères de famille et des jeunes personnes*, etc., etc. En fait d'histoires, on y trouvait celle de Napoléon III par l'abbé Mullois, la *Vie et la mort de M. A. Dalainville*, par un Père de la compagnie de Jésus; la *Vie de saint Aquilar*, des *Récits anecdotiques sur Pie IX*, etc., etc. Il convient d'ajouter les œuvres « littéraires » de Mgr de Ségur, l'*Almanach du Rosier de Marie*, le *Domine salvum fac imperatorem*, en plain-chant, etc., etc. On devine avec quelle avidité les soldats se jetaient sur de pareils ouvrages.

Sous le ministère de M. Jules Simon, en 1871, la Ligue de l'enseignement renouvela ses offres avec plus de succès, aidée cette fois par l'administration supérieure et par les cercles d'officiers; des *bibliothèques*, très-bien composées, se formèrent par ses soins dans un grand nombre de régiments. En neuf mois, 14,000 francs furent employés à la création de 70 *bibliothèques*, comprenant les meilleurs ouvrages de notre littérature et de la littérature étrangère. Bientôt la Société Franklin s'associa à ces intelligents efforts et ouvrit, pour la fondation de *bibliothèques* militaires, une souscription publique qui dépassa 100,000 francs. En juillet 1874, elle avait fondé 140 *bibliothèques* de caserne et 14 *bibliothèques* de régiment; en novembre de la même année, le chiffre des *bibliothèques* qu'elle avait fondées s'élevait à 224. Les comités catholiques, qui regrettaient le catalogue Randon, où les idées « religieuses » étaient si largement représentées, ne manquèrent pas de fulminer contre la Société Franklin, assez hardie pour introduire dans les casernes les œuvres de Henri Martin. Ils portèrent leurs plaintes jusqu'à la tribune par la voix du marquis de Fournès. Il était trop tard cette fois; le mouvement était lancé et ne devait plus s'arrêter. M. le comte de Madre, président du conseil d'administration de la Société de secours aux blessés des armées de terre et de mer, aida puissamment à ce mouvement en s'y associant, peut-être avec l'intention de le diriger dans un sens moins libéral. Il fonda l'œuvre des *Bibliothèques* des sous-officiers et des soldats (29 août 1873), qui, en peu de temps, réunit 7,104 volumes dans 14 *bibliothèques*. C'est la part religieuse dans le catalogue général, et il faut espérer que les cléricaux s'en contenteront.

— *Bibliothèques de la marine.* La création de ces *bibliothèques* remonte seulement à l'année 1872. Il fut fondé, à cette époque, une *bibliothèque* de bord pour chaque division. Ce début était plus que modeste; mais, grâce à l'intervention du ministre de l'instruction publique, des particuliers et surtout de l'inépuisable Société Franklin, l'institution prit un rapide essor. En 1873, un règlement d'administration publique institua dans chaque port une commission de la *bibliothèque* de division et créa des ressources financières empruntées aux masses générales d'entretien des divisions. Le nombre des volumes devint assez considérable pour exiger la création d'un catalogue. Une commission centrale fut établie dans ce but (18 août 1873). Ce catalogue est malheureusement assez mince; une part immense y est faite aux illustrations, et la commission paraît s'être préoccupée d'amuser le matelot plutôt que de l'instruire. Il y a là d'importantes modifications à introduire et l'on doit désirer qu'un esprit plus large préside à l'introduction des livres dans les *bibliothèques* de la marine.

Bibliothèque rose illustrée. Sous ce titre a paru une série d'ouvrages destinés à l'enfance et à la jeunesse, propres à être donnés comme livres d'étrennes ou comme livres de prix; l'importance de cette collection, le progrès qu'elle a fait faire à la librairie française, la popularité légitime dont elle jouit, ne nous permettent pas de la passer sous silence. Pendant longtemps, les livres destinés à l'enfance et à la jeunesse ont été d'une médiocrité, pour ne pas dire d'une nullité, déplorable, aussi bien pour le fond que pour la forme. Il suffit de jeter les yeux sur les éditions qui avaient cours il y a une vingtaine d'années, éditions que certains libraires obscurs continuent à débiter, sans profit pour personne, car ces livres, insignifiants pour l'esprit comme pour l'œil, accompagnés de gravures d'Epinal, sont aussi chers que de bons ouvrages bien imprimés et bien écrits. C'étaient pour la plupart de méchantes compilations, faites sans goût comme sans intelligence, formant des volumes tantôt insignifiants, tantôt hors de la portée de ceux auxquels ils s'adressaient. L'impression et le papier étaient à la hauteur du texte. Les plus passables étaient encore ces romans religieux, revêtus de l'approbation de tous les évêques et archevêques, et qui travestissaient indignement l'histoire au profit de l'esprit clérical. En un mot, l'enfance et la jeunesse étaient complètement négligées; nous avions des pédants en *us*, mais point de ces éducateurs qui savent rendre la science aimable et cacher la leçon sous la forme d'un récit intéressant. Le vent de la réforme souffla de l'étranger; en Angleterre, en Allemagne, en Suisse, des ouvrages bien faits existaient, spécialement destinés à la jeunesse. On tenta de les imiter; ce premier essai réussit. Ce qui n'avait été qu'une expérience devint bientôt une entreprise importante. Une littérature spéciale se créa, chargée de donner aux jeunes intelligences toutes les notions morales, scientifiques, historiques à leur portée; des écrivains ne tardèrent pas à se distinguer dans cette voie spéciale. De jolis livres, bien imprimés, ornés de jolies gravures, eurent bientôt la mode; les jouets, les sucreries furent abandonnés peu à peu, au grand profit de l'intelligence et de l'estomac. Ces charmantes éditions, d'un prix relativement minime et auxquelles un débit considérable permit d'atteindre jusqu'au luxe, produisirent chez la gent scolaire la même révolution que le journal à bon marché dans les classes ouvrières; elles popularisèrent le goût de la lecture, amenant par là un incontestable progrès. Aujourd'hui, les volumes de cette *Bibliothèque* se trouvent partout. Quelques-uns ont été tirés à plus de cent mille exemplaires; ces chiffres expliquent leur prix relativement modéré, car il faut que l'éditeur en ait vendu une dizaine de mille pour rentrer seulement dans ses frais. Cette *Bibliothèque*, qui comprend aujourd'hui près de trois cents volumes, se divise en trois parties : la première, destinée aux enfants de quatre à huit ans, contient surtout les contes de fées de Perrault, de Mme d'Aulnoy, de Mme la comtesse de Ségur, les ouvrages du chanoine Schmidt, de Perchat, de Mme Pape-Carpentier. Dans la seconde partie, destinée aux enfants de huit à quatorze ans, se trouvent des ouvrages divers d'Anderson, de Mme de Bawr, de Berquin, de Mme Carraud, de miss Edgeworth, de Fénelon, de de Foë, de Mme de Genlis, de Mlle Julie Gourand, des frères Grimm, de Marmier, du capitaine Mayne-Reid, de la comtesse de Sannois, de Mme de Ségur, de Mme de Stalz, de Mme de With, née Guizot, tous écrivains s'adressant spécialement aux enfants. La troisième partie, réservée aux adolescents, devient plus sérieuse. Elle se compose de l'abrégé de tous les grands voyages faits dans les diverses parties du globe par Agassiz, Baldwin, Baker, Hayes, Livingstone, Mage, Monhot, Palgrave, Speke et Vambery; quelques ouvrages sur l'histoire et la littérature la complètent et conduisent ainsi l'adolescent jusqu'au seuil même de la vie sérieuse.

BIBLIS, ancienne ville d'Asie, dans la Carie, peuplée par des Milésiens, d'après Ortélius. ‖ Ancienne fontaine de l'Anatolie, dont les eaux se jetaient dans le port de Milet et se rendent aujourd'hui dans le Buïuk-Meïnder. Elle était célèbre dans l'antiquité par l'histoire des amours funestes de Biblis ou Byblis, dont les pleurs, suivant la Fable, donnèrent naissance à la fontaine qui prit d'elle son nom.

BIBLIS, fille de Miletus et sœur de Caunus. Ayant conçu pour son frère nne passioa criminelle, elle se pendit de désespoir. Elle fut changée en fontaine.

BIBLITE adj.

— s. f. pl. (bi-bli-te). Entom. Tribu de lépidoptères nocturnes, de la famille des nymphaliens, intermédiaire entre les vanesses et les satyres.

BIBULUS (*buveur*), surnom de Bacchus.

BICEPS (*à double tête*), surnom de Janus.

BICHNOUB s. m. (bi-chnoubb). Relig. ind. Dévot voué au culte de Vichnou.

— **Encycl.** On appelle *bichnoubs*, dans l'Inde, des hommes qui se sont voués exclusivement au culte de Vichnou, après avoir renoncé à toutes les jouissances du monde et fait abandon de toutes leurs richesses, en un mot s'être mis dans le dénûment le plus complet, pour pouvoir se consacrer entièrement à leur salut et se préparer à la vie future, sans être distraits par les occupations mondaines. Ce sont ordinairement des hommes d'un âge mûr; après avoir réuni leurs amis, leurs parents, ils leur annoncent leur résolution, puis, coiffés d'un bonnet rouge et bleu, vêtus de toile, portant un bâton et un chapelet, ils s'en vont de temple en temple, errant par les chemins et vivant des aumônes qu'on leur fait.

***BICHO** s. m. — Pathol. Espèce de gangrène du rectum, endémique au Brésil.

BICHY s. m. (bi-chi). Bot. Syn. de LUNANÉE.

BICKERSTAFF (Isaac), auteur dramatique anglais du XVIIIe siècle. Lorsque lord Chesterfield fut devenu lord lieutenant d'Irlande en 1746, Bickerstaff entra dans la marine et obtint un grade assez élevé; mais des circonstances d'un caractère assez équivoque lui firent quitter le service, et il se mit à écrire pour le théâtre. Parmi les nombreuses pièces qu'il composa, nous citerons : l'*Amour au village* (1763); l'*Amour à la ville* (1767); l'*Hypocrite* (1768); *Lionel et Clarisse* (1768); *Il le ferait s'il pouvait* (1771).

BICOTYLÉDONÉ. V. DICOTYLÉDONE, au tome VI du *Grand Dictionnaire*.

BICYCLE s. m. (bi-si-kle — du préf. *bi*, et du gr. *kuklos*, cercle). Se dit quelquefois pour désigner un vélocipède à deux roues.

BICYCLISTE s. m. (bi-si-kli-ste — rad. *bicycle*). Se dit quelquefois pour VÉLOCIPÉDISTE : *Une course de vélocipèdes des plus intéressantes a eu lieu lundi à Cremorn-Gardens, à Londres, entre le fameux* BICYCLISTE, *M. Stanton, et M. Markham, par suite d'un pari entre ces deux gentlemen.* (Débats.)

***BICHE** s. f. — Astron. Un des noms de la constellation appelée plus souvent Cassiopée.

***BIDA** (Alexandre), peintre et dessinateur français. — Depuis 1865, cet éminent artiste n'a plus exposé que des dessins. Nous citerons de lui : le *Départ de l'enfant prodigue*, *Paix à cette maison* (1865); les *Vierges folles*, *Hérodiade* (1867); *Décollation de saint Jean-Baptiste* (1868); l'*Auteur de l'*Imitation (1869); la *Prédication de saint Paul à Athènes*, la *Cène* (1870); *Jésus au milieu des docteurs* (1872); le *Départ*, le *Repos*, la *Porte de Bethléem*, trois dessins dont les sujets sont tirés de la Bible (1874); *Jérôme Savonarole*, aquarelle (1875). La plupart des dessins que nous venons de citer ont été exécutés par M. Bida pour une édition des *Evangiles*, traduction de Bossuet (1873, 2 vol. in-fol.), ouvrage admirable au point de vue de l'exécution typographique et dont les illustrations, dues à M. Bida, ont été l'objet de louanges unanimes. M. Bida a obtenu une médaille de 1re classe à l'Exposition universelle de 1867, et il a été promu, en 1870, officier de la Légion d'honneur.

***BIDACHE**, bourg de France (Basses-Pyrénées), ch.-l. de cant., arrond. et à 33 kilom. de Bayonne, sur les rives du Lihurry et de la Bidouze; pop. aggl., 873 hab. — pop. tot., 2,567 hab. Fabrication de gants, de clous et de poterie; exploitation de carrières. Ruines de l'ancien manoir féodal des Gramont.

BIDAHAN ou **BEDAHAN**, ville de la Perse, dans le Farsistan; 10,000 hab. environ. Il s'y fait un commerce de quelque importance.

BIDAIUM ou **BIDACUM**, ancienne ville de Germanie, aujourd'hui BURGHAUSEN.

BIDARD (Théophile), homme politique et jurisconsulte français, né à Rennes en 1804. Il étudia le droit dans sa ville natale, où il fut reçu docteur en 1824. Après la révolution de 1830, M. Bidard devint substitut à Rennes, puis il remplit dans la même ville les fonctions de substitut du procureur général (1831-1832). A la suite d'un concours, il obtint une chaire de procédure (3 novembre 1832), qu'il continua à occuper tout en se livrant à la plaidoirie, à partir de 1835. Après la révolution de 1848, les électeurs d'Ille-et-Vilaine l'envoyèrent siéger à la Constituante par 77,599 voix. Il fit partie du comité de l'instruction publique, vota avec les républicains modérés et donna sa démission le 10 février 1849. De retour à Rennes, il y reprit son enseignement et ses travaux d'avocat et fut nommé en 1860 doyen de la Faculté. En 1864, il cessa d'être avocat. Peu après, ayant eu à se plaindre d'un nouveau recteur mis à la tête de la Faculté de Rennes, il donna sa démission et demanda à faire valoir ses droits à la retraite; mais le ministre Duruy lui fit une réponse évasive. S'étant porté candidat au conseil général en 1867, il publia une circulaire très-libérale, dans laquelle il attaquait les candidatures officielles et fut mis aussitôt à la retraite. Elu conseiller municipal de Rennes au mois d'août 1870, il devint maire de cette ville après la révolution du 4 septembre, et il conserva ces fonctions jusqu'au 12 janvier 1871. Le 8 février suivant, M. Bidard fut élu député de l'Ille-et-Vilaine à l'Assemblée nationale, par 90,783 voix. Il prit place au centre droit, dans le groupe des orléanistes, vota la paix, l'abrogation des lois d'exil, la loi des conseils généraux, la proposition Rivet, se prononça pour les prières publiques, pour la pétition des évêques, pour la proposition Ravinel, contre le retour de l'Assemblée à Paris et le maintien des traités de commerce, etc. Le 24 mai 1873, il vota pour M. Thiers, et, bien qu'il ne fît pas d'opposition au gouvernement de combat, il vota contre le septennat et en 1874 pour la proposition Périer et Maleville. Au commencement de 1875, il fit une proposition tendant au rétablissement de la monarchie constitutionnelle, puis il vota contre la constitution du 25 février, pour la loi de l'enseignement supérieur, etc. M. Bidard fut rapporteur du projet de loi sur l'organisation de la magistrature, du projet de loi relatif à des indemnités à accorder aux victimes du 2 décembre, parla sur la réforme judiciaire, sur la reconstruction de la colonne Vendôme, sur divers impôts, etc. Après la dissolution de l'Assemblée nationale, M. Bidard est rentré dans la vie privée (1876).

BIDAUCT s. m. (bi-doktt). V. BIDANET, au tome II du *Grand Dictionnaire*.

BIDERMANN (Jean-Godefroy), généalogiste allemand du XVIIIe siècle. Il fut pasteur à Aufsess, dans l'évêché de Bamberg. Ses principaux écrits, en allemand, sont : *Généalogie des maisons souveraines de comtes dans la Franconie*, 1re partie (Erlangen, 1746, in-fol.); *Généalogie des maisons souveraines de princes dans la Franconie* (Baireuth, 1746, in-fol.); *Registre généalogique du patriciat de Nuremberg*.

BIDI, nom que les peuples du Malabar donnent au destin.

***BIDING** et non **BIDINY** (Moïse-Israël), hébraïsant français, né en 1775. Il se voua à l'instruction de la jeunesse israélite et publia de nombreux ouvrages, dont les principaux sont : *Sepher im Lamikra* ou *Principes de lecture* (Metz, 1816); *Hanoch la naar*, *Guide de la jeunesse; Machzor*, recueil de poésie sacrée pour le culte israélite (Metz, 1817); *Selihoth* [*Prières de la pénitence*] (Metz, 1822); la *Vengeance d'Israël* (Metz et Paris, 1840).

BIDINI, ancien peuple de la Sicile, au S. de Syracuse, et dont la capitale portait le nom de *Bidis*.

Bidius, ancienne forteresse de Sicile, au N. de la partie orientale de l'Etna, et dont le bourg moderne de Linguagrossa tient à peu près la place.

BIDJI ou **IDJI**, nom des génies qui veillent à l'entrée du paradis, dans la mythologie indoue.

BIDONE (Georges), mathématicien italien, né vers la fin du siècle précédent. Il fut membre de l'Académie des sciences de Milan et publia, outre plusieurs mémoires sur des questions de mathématiques pures, des dissertations sur la boussole, sur la chaleur du soleil, sur le remous et la propagation des ondes et sur divers sujets se rattachant à la physique.

BIDORIS s. m. (bi-do-ri). Nom donné autrefois aux chevaux que montaient les officiers subalternes d'infanterie.

BIDOURÉ (Alexandre MARTIN, dit), une des victimes du coup d'Etat du 2 décembre. V. MARTIN, dans ce *Supplément*.

BIDUINO, sculpteur italien du XIIe siècle, dont les principaux ouvrages se trouvent en Toscane. On voit de lui dans l'église Saint-Sauveur de Lucques un bas-relief daté de 1180 et représentant un *Miracle de saint Nicolas*. Pise possède un sarcophage du même artiste, sur lequel on voit des chasseurs poursuivant des pièces de gibier. Ces sculptures, toutes grossières qu'elles sont encore, semblent pourtant indiquer que l'art avait déjà fait quelques progrès à cette époque.

BIEDERMANN ou **BIDERMANN** (Jean-Jacques), peintre suisse, né à Winterthur vers la fin du siècle dernier. Il eut pour maître Graff, de Dresde, et se rendit ensuite à Berne, où il peignit des paysages et des animaux. Il alla ensuite à Constance et produisit des aquarelles qui furent recherchées. Ses œuvres les plus estimées sont : *Délices de la promenade solitaire;* les *Cataractes du Rhin; Lucerne, avec une vue sur le lac;* la *Ville de Francfort et ses environs*, etc.

BIEL (Gabriel), savant théologien allemand du moyen âge, mort vers 1495. Biel était de la Société des clercs de la vie commune, licencié en théologie et professeur à Tubingue. Il fut un des principaux théologiens dogmatiques dont l'influence se fit longtemps sentir dans l'école catholique de Tubingue, qui résista avec énergie au mouvement de la Réforme, mais devant lequel elle finit par succomber. Parmi ses nombreux écrits, on peut citer : des *Commentaires* sur les quatre livres du *Maître des sentences*, une *Explication du canon de la messe* et des *Discours*.

* **BIELEFELD** ou **BIELFELD**, ville de Prusse, province de Westphalie, dans le gouvernement de Minden, sur la Lutter; 23,000 hab. Elle possède un gymnase et une Ecole polytechnique. Fabriques de toiles et de soieries; blanchisseries les plus vastes de l'Europe.

BIELER (Benjamin), théologien et savant allemand, né en Saxe en 1693, mort en 1772. Il étudia à l'université de Leipzig, et, quoiqu'il remplît avec zèle les fonctions de pasteur, il trouva le temps de publier les ouvrages suivants : *Dissertatio de lapidibus Romanorum milliaribus seu juxta viam positis* (Wittemberg, 1713, in-4°); *De cathedra*